

Image not found or type unknown



Impossibilité de partir de ma caserne

Par **devos**, le **17/08/2008** à **14:33**

je suis à l'arme depuis 3 mois je veux partir mais on ne me laisse pas partir. donc ce soir j'y retourne pas est-ce que j'aurai la gendarmerie chez moi ou pas. j'aimerais bien savoir rapidement. merci à l'avance

Par **Tisuisse**, le **17/08/2008** à **23:36**

Avez-vous adressé à votre chef de corps la lettre de démission ? C'est par là qu'il faut commencer.